



# RILLIEUXLAPEPE.FR

## COVID-19 : LA VILLE GARANTIT LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

VIE MUNICIPALE

16/03/2020

1 Mise à jour : 5 mai | Le Maire Alexandre Vincendet a déclenché le Plan de Continuité d'Activité de la ville afin de réduire les effectifs municipaux au strict minimum tout en garantissant la continuité du service public jusqu'au 11 mai. 80 agents restent mobilisables en fonction des besoins les plus essentiels.

**TOUTES LES STRUCTURES MUNICIPALES ACCUEILLANT DU PUBLIC SONT FERMÉES (VOIR LISTE EN BAS DE PAGE).**

### PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE ET ÉTAT CIVIL

---

- L'accueil téléphonique de la Mairie est maintenu au **04 37 85 00 00 du lundi au vendredi, de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30.**



**La prise de RDV pour l'établissement des titres d'identité est suspendue. Étant données les circonstances, les délais d'obtention des titres d'identités sont inconnus. Il est malheureusement à prévoir que les délais seront rallongés après la fin du confinement.**

- Certaines démarches d'état-civil sont possibles sur : [etatcivil@rillieuxlapape.fr](mailto:etatcivil@rillieuxlapape.fr) pour **les déclarations de naissance et de décès**

**Prise de rendez-vous en cas d'urgence sanitaire au 04 37 85 00 00.**

### URGENCE SOCIALE ET SOLIDARITÉ

---

- une permanence sociale est accessible au **04 37 85 00 00 du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30.**

### PERSONNES ÂGÉES - VULNÉRABLES :

- La Mairie continue sa **campagne d'appels téléphoniques auprès des personnes de plus de 70 ans** inscrites sur le fichier Canicule et celles qui ont souhaité être rappelées régulièrement pour identifier les besoins ou d'une aide particulière notamment sur les questions de soins et de santé ou de vie quotidienne (courses).

- **Les personnes isolées, âgées ou particulièrement vulnérables** sans aide bénévole ou familiale peuvent se signaler au **04 37 85 00 00**

- Un **service de portage de repas** est possible en contactant le **04 37 85 00 00**. Il faut être inscrit au plus tard le mercredi midi pour pouvoir bénéficier d'une première livraison le lundi de la semaine suivante.

## PETITE ENFANCE - ENFANCE - SCOLARITÉ

---

- **pour les parents d'enfants de 0-3 ans exerçant une profession « sensible » qui rencontreraient des problèmes de garde**, la mairie a mis en place un **numéro de téléphone : 04 37 85 02 38** et une adresse de messagerie : [petite.enfance@rillieuxlapape.fr](mailto:petite.enfance@rillieuxlapape.fr)

Vous pouvez également contacter directement le **Relais d'Assistants Maternels (RAM) les Bout 'choux** : [contact@ramboutchoux.com](mailto:contact@ramboutchoux.com) ou par tél au **04 78 88 42 89** ou au **07 64 44 88 63**.

- **parents d'enfants scolarisés exerçant une activité professionnelle "sensible" rencontrant un problème de garde** : écrivez à [ecolecovid19@rillieuxlapape.fr](mailto:ecolecovid19@rillieuxlapape.fr) ou appelez le **04 72 01 05 25 - du lundi au vendredi, de 8 h à 18 heures**.

- **Un service minimum d'accueil** est organisé sur l'école Paul Chevallier en lien avec l'Éducation Nationale pour l'accueil des enfants de parents exerçant une profession « sensible ».

- distribution de cours et de devoirs pour les élèves qui n'ont pas d'ordinateur

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pendant la période de confinement, les familles ont la possibilité de faire la **pré-inscription en ligne sur le portail famille** : un formulaire est disponible sur la page d'accueil dans la rubrique « Actualités ».

Les documents à fournir doivent être renvoyés par l'intermédiaire de la messagerie du portail pour les familles qui disposent d'un compte.

**Les familles qui n'ont pas encore de compte** peuvent renvoyer l'ensemble des documents à l'adresse suivante : [espacefamille@rillieuxlapape.fr](mailto:espacefamille@rillieuxlapape.fr).

**Demande de dérogation scolaire** : [espacefamille@rillieuxlapape.fr](mailto:espacefamille@rillieuxlapape.fr)

Les inscriptions définitives seront prises dans les écoles, par les directeurs, à la fin de la période de confinement. L'Éducation nationale mettra en place un calendrier de rendez-vous pour recevoir tous les parents : des informations complémentaires seront communiquées le moment venu.

La procédure d'inscription à l'école est ouverte jusqu'au 29 mai.

## SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

---

- **Information et soutien aux parents pour les aider à leur organisation** dans le cadre du confinement : **permanence téléphonique** à la Maison de la Famille et de la Parentalité au **04 37 85 02 80, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 heures**. Contact aussi par mail à [parentalite@rillieuxlapape.fr](mailto:parentalite@rillieuxlapape.fr),

- **Cellule écoute psychologique** : **pour les parents rencontrant des difficultés parentales**, conflits avec les enfants, etc. Création d'une ligne d'écoute du Point Accueil Écoute Jeunes gratuite assurée par deux psychologues : **lundis de 9 à 12 heures et de 13 à 18 heures, mercredis de 9 à 18 heures et vendredis de 10 à 17 heures** au **04 81 10 38 91**. Par mail : [parentalite.confinement@rillieuxlapape.fr](mailto:parentalite.confinement@rillieuxlapape.fr)

## POINTS DE VENTE DE PRODUITS FRAIS

---

**5 sites de 3 étals** maximum de produits frais issus de producteurs locaux sont mis en place les **mercredis et vendredis matin de 8 à 12 heures**. [En savoir plus ici](#)

## GESTION DES DÉCHETS

---

- **La collecte des ordures ménagères et du tri est assurée**. Le nettoyage est effectué en effectif réduit avec maintien du nettoyage des marchés alimentaires, de l'enlèvement des dépôts sauvages et des corbeilles de propreté en fonction des besoins. **+d'infos ici**

## JUSTICE

---

**Une permanence du défenseur des droits** est mise en place pour les situations les plus urgentes :

[Marie-helene.boucand@defenseurdesdroits.fr](mailto:Marie-helene.boucand@defenseurdesdroits.fr) ou **06 95 46 41 01**

## CULTURE

---

- **Transmetteurs, la saison culturelle** proposée par le service Culture et Action internationale, vous propose des **recommandations culturelles** en ligne gratuite chaque jour ainsi que **des spectacles en live**. [En savoir plus ici](#)

Pour obtenir le **remboursement de vos billets** pour un spectacle annulé, merci d'envoyer vos billets, un RIB ainsi qu'un justificatif d'identité recto-verso, par courrier, à : Accueil Marcel André, Billetterie Transmetteurs, 165, rue Ampère, 69 140 Rillieux-la-Pape.

## MÉDIATHÈQUE

---

La Médiathèque met à disposition gratuite **des cours en ligne et contenus pédagogiques**, [à voir ici](#)

## URBANISME

---

Tous les délais ayant commencés **à courir le 12 mars** pour l'instruction des dossiers sont interrompus.

La délivrance des permis de construction et d'aménagement reste possible lorsque le service dispose de l'ensemble des pièces et avis techniques. **En savoir plus ici**

## SERVICES DE PROXIMITÉ

---

- En fonction des disponibilités des entreprises les travaux continuent sur le Groupe Scolaire de la Velette, la future Médiathèque pour les plus importants.

- Des équipes restreintes continuent d'intervenir sur la gestion des espaces publics, des espaces verts et des sites administratifs ouverts aux personnels mobilisés. Des contrôles des bâtiments et équipements municipaux sont effectués tous les jours et la gestion des interventions urgentes est assurée

## SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

---

- **Si vous avez des questions relatives à la réglementation de vos déplacements ou à votre sécurité, la Police municipale est à votre écoute au 04 78 97 25 65 :**

- de 7 h 30 à 1 h 30, du mardi au mercredi
- de 7 h 30 à 2 heures, jeudi et vendredi
- de 16 heures à 2 heures, samedi
- de 12 h 30 à 21 heures, dimanche

- **Pendant la durée du confinement, l'accueil au public est suspendu jusqu'à nouvel ordre, seuls les entretiens sur RDV sont assurés.**

- **Police Nationale : 17**

Les agents de la **Police municipale comme ceux de la Police nationale** peuvent vous contrôler et vous sanctionner en cas de non-respect des règles du confinement : **une amende de 135 €** pour une première infraction, de 1 500 € en cas de récidive dans les 15 jours et jusqu'à 3 750 € d'amende et six mois de prison si 4 violations sont constatées dans les 30 jours.

## NAVETTE C140

---

**La navette C140 fonctionne normalement.**

## FERMETURE DES DIFFÉRENTS ACCUEILS ET STRUCTURES DE LA MUNICIPALITÉ :

---

- Accueil Marcel André, Hôtel de Ville, Mairie Annexe de Crépieux
- Médiathèque l'Éphémère et bibliothèques de quartier
- Maison de la Famille et de la Parentalité

- Crèches et micro-crèches (situation réévaluée chaque semaine pour les micro-crèches)
- Épicerill, l'épicerie sociale et solidaire
- PIF (Plateforme Insertion Formation)
- Maison des Projets
- Maison de la Justice et du Droit
- ensemble des gymnases et du Tapis Volant
- Espace 140
- Maisons pour Tous des Semailles et des Alagniers
- La Chapelle de la Buisnière
- La Résidence Vermeil : les visites aux résidents sont interdites
- le bureau de Poste de Crépieux
- les cimetières sont fermés au public, sauf pour les obsèques qui se tiennent à huis-clos (une vingtaine de personnes)
- les locaux mis à disposition des associations

## **ARRÊT DES ACTIVITÉS SUIVANTES :**

- spectacles de la programmation culturelle
- les locations de salle ne sont plus possibles et les réservations sont annulées. Celles payées pour la période du 13 mars au 15 avril seront remboursées dans leur intégralité sur demande écrite.
- les marchés forains sont fermés par arrêté n°2020-53 du 24 mars 2020
- toutes les animations ou expositions pilotées par la municipalité : Semaine de la santé mentale, rencontres sportives, etc.
- cérémonies et événements : toutes les manifestations municipales et commémorations prévues jusqu'à la fin de la période de confinement sont annulées ou reportées, au premier rang desquelles, le prochain Carnaval
- fermeture des toilettes publiques

**VILLE DE RILLIEUX-LA-PAPE**  
Hôtel de ville - 165, rue Ampère  
69140 Rillieux-la-Pape

<https://www.rillieuxlapape.fr/actualites-20/covid-19-la-ville-garantit-la-continuite-du-service-public-11572.html?cHash=d20a4f507fd61d7530bbc8d1afb430e4>